



ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

SAINT-MARTIN-LE-GAILLARD

Les Atlas de Biodiversité Communale sont portés par le Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Yères, avec les communes, les écoles, le centre PASTEL et deux associations que sont le Groupe Mammalogique Normand et le Conservatoire des Espaces Naturels. Cette démarche a pour but de mieux connaître et de mettre en valeur la biodiversité des communes à travers des animations et la récolte de données.



ATLAS DE BIODIVERSITE COMMUNALE

SAINT-MARTIN-LE-GAILLARD

PRESENTATION DES ATLAS DE BIODIVERSITE

Cette démarche a pour but de faire connaître et de mettre en valeur la biodiversité au sein des communes, au moyen d'animations et de collecte de données faunistiques et floristiques.

Les communes de Criel-sur-Mer, Saint-Martin-le-Gaillard et Saint-Rémy-Boscrocourt ont été choisies pour ce projet de par leur engagement dans la démarche de réduction des produits phytosanitaires. Ce territoire représente environ 10% de la surface du bassin versant et couvre une aire relativement homogène et représentative du bassin versant.

Deux volets sont à l'étude : Scientifique et Participatif

Le volet scientifique

Au sein de ce territoire, on retrouve des coteaux calcaires, peu connus en termes de biodiversité, pour les élus comme pour les habitants. Les coteaux calcaires sont des milieux particuliers caractérisés par un relief plus ou moins important et un sol composé principalement de craie. Les propriétés d'infiltration de la craie font que le sol est en général assez pauvre et sec. Si à cela est associée une exposition au Sud, il y a création de conditions écologiques particulières permettant l'installation et le développement d'espèces végétales et animales adaptées, pouvant être rares et menacées. Actuellement, ces milieux souffrent du changement des pratiques agricoles (recul de l'élevage) et de l'urbanisation conduisant à la mise en culture ou l'enfrichement.

L'objectif est donc d'inventorier ces milieux en réalisant l'occupation du sol sur la zone d'étude globale, de prioriser ces milieux et de proposer des mesures de gestion en faveur de la biodiversité. Trois taxons ont été choisis pour ces inventaires, les rhopalocères (papillons), les chiroptères (chauves-souris) et la flore spontanée.

Le volet participatif

Les communes, délimitées par leurs limites administratives, font l'objet d'une étude participative. Le but étant de sensibiliser les habitants à la biodiversité au travers diverses animations telles que des randonnées botaniques, des chasses aux papillons, une nuit de la grenouille, une nuit de la chouette et une nuit de la chauve-souris. Par ailleurs, un inventaire participatif a été mené, sous la forme d'un WANTED. Le but était d'inventorier certaines espèces au sein des communes, de les photographier et d'envoyer leurs localisations précises.

LE MOT DU MAIRE : M. Martial Fromentin

« Nous savons que des espèces animales et végétales ont aujourd'hui disparues tandis que d'autres sont menacées de disparition. Nous sommes par ailleurs, conscients de la nécessité de conserver, voire réaménager les corridors de circulation afin d'éviter l'isolement des populations menant à leur diminution puis à leur extinction. Bien que la vallée de l'Yères ait été préservée, il faut néanmoins rester vigilant et tout faire pour assurer l'existence des espèces actuelles, et permettre le retour de celles disparues. C'est donc avec un véritable intérêt que notre commune, engagée dans le programme zéro phyto depuis plusieurs années, a accueilli ce projet ; l'inventaire nous permettra de développer une véritable politique de préservation de la biodiversité à l'échelle de notre territoire. »

STATUTS DE PROTECTION ET CLASSEMENT [CF carte page suivante](#)

NATURA 2000

Natura2000 est un réseau européen de préservation de la biodiversité. Les sites Natura 2000 ont pour objectif de prendre en compte les enjeux de la biodiversité dans les activités humaines. Le classement de ces sites est fait pour protéger les habitats et espèces représentatives. En France, on recense 27 522 sites classés en Natura 2000.

Sur la commune de Criel-sur-Mer, deux sites sont classés dans le réseau Natura2000.

- (1) **L'Yères n°FR2300137** : proposé au titre de la Directive Habitats (92/43/CEE), Il s'étend sur 963 hectares du lit majeur de l'Yères et concerne 14 communes. On retrouve sur le site 15 Habitats aquatiques et humides et 7 espèces de la Directive qui sont des espèces piscicoles et de chiroptères.
- (2) **Forêts d'Eu et pelouses adjacentes n°FR2300137** : proposé au titre de la Directive Habitats (92/43/CEE), Il s'étend sur 778 hectares. L'ensemble des pelouses sont situées dans le PAEC, le reste des Habitats est constitué d'Habitats forestiers. Il s'agit pour les pelouses de végétations des coteaux calcaires avec des peuplements d'orchidées. Le Damier de la Succise espèce visée est présent sur les pelouses.

ZNIEFF

Les Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristiques identifient les zones intéressantes sur la plan écologique, participant au maintien de grands équilibres naturels ou constituant le milieu de vie d'espèces animales et végétales rares. On distingue deux types de ZNIEFF :

Les ZNIEFF de type I avec des sites de petites tailles avec des enjeux de préservation et valorisation des milieux naturels. Ici, on retrouve les sites :

- « La Prairie de la Maladrerie »
- « Le Coteau de Doumesnil »
- « Le Coteau de Saint-Martin-Le-Gaillard »
- « Le Pâtis du Tost »
- « Les Prairies de Dragueville ».

Les ZNIEFF de type II avec des sites de tailles plus importantes et désignant des ensemble naturels dont les équilibres doivent être préservés. Ici, on retrouve le site de :

- « La Haute Forêt D'eu, Les Vallées De L'Yères Et De La Bresles ».

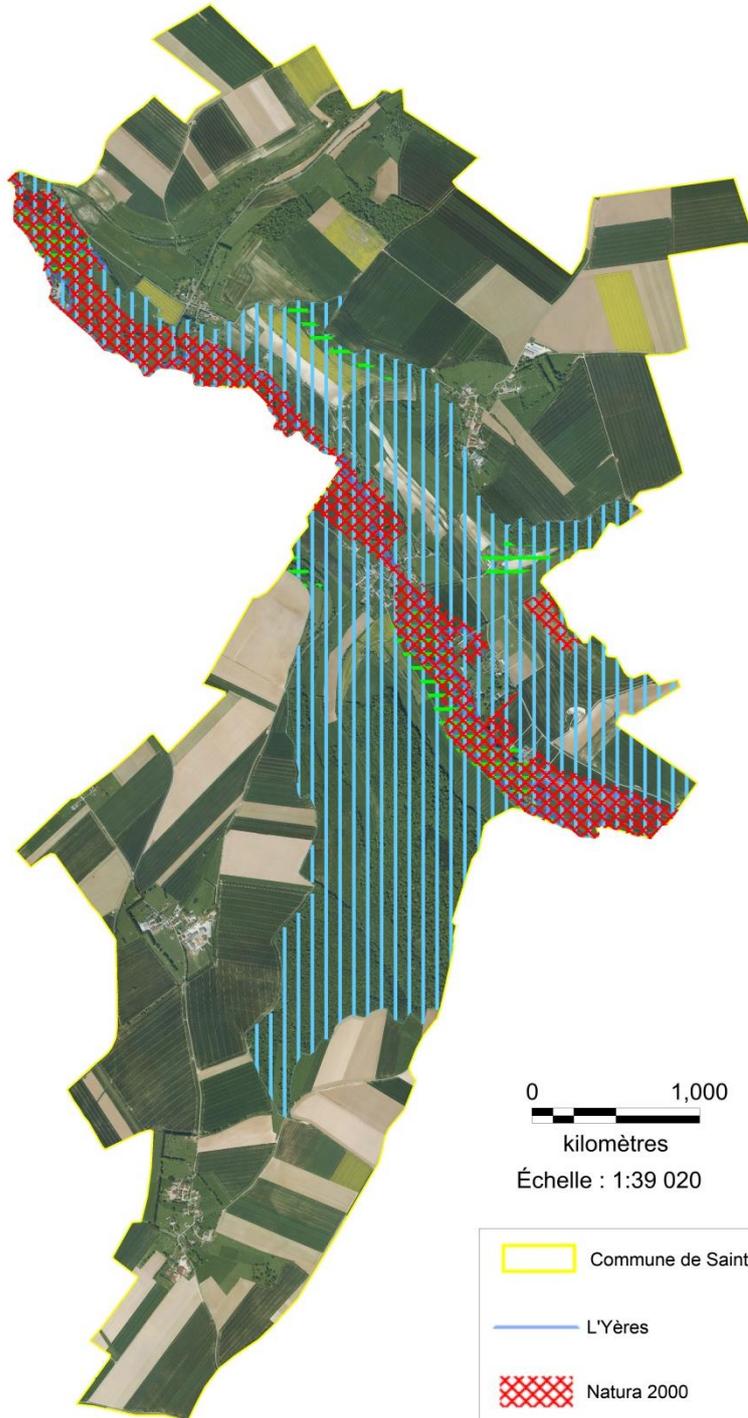
ENS

Les Espaces Naturels Sensibles ont pour objectifs de préserver la qualité des sites, des paysages, des milieux naturels et d'assurer la sauvegarde des habitats naturels. Ces espaces peuvent être aménagés pour accueillir du public sauf si le milieu est trop fragile.

Sur la commune, aucune parcelle n'est classée dans les Espaces Naturels Sensibles.

Cartographie des zones Natura 2000 et ZNIEFF

Cartographie des zones Natura 2000, ENS et ZNIEFF sur la commune de Saint-Martin-le-Gaillard



0 1,000

kilomètres

Échelle : 1:39 020

 Commune de Saint-Martin-le-Gaillard

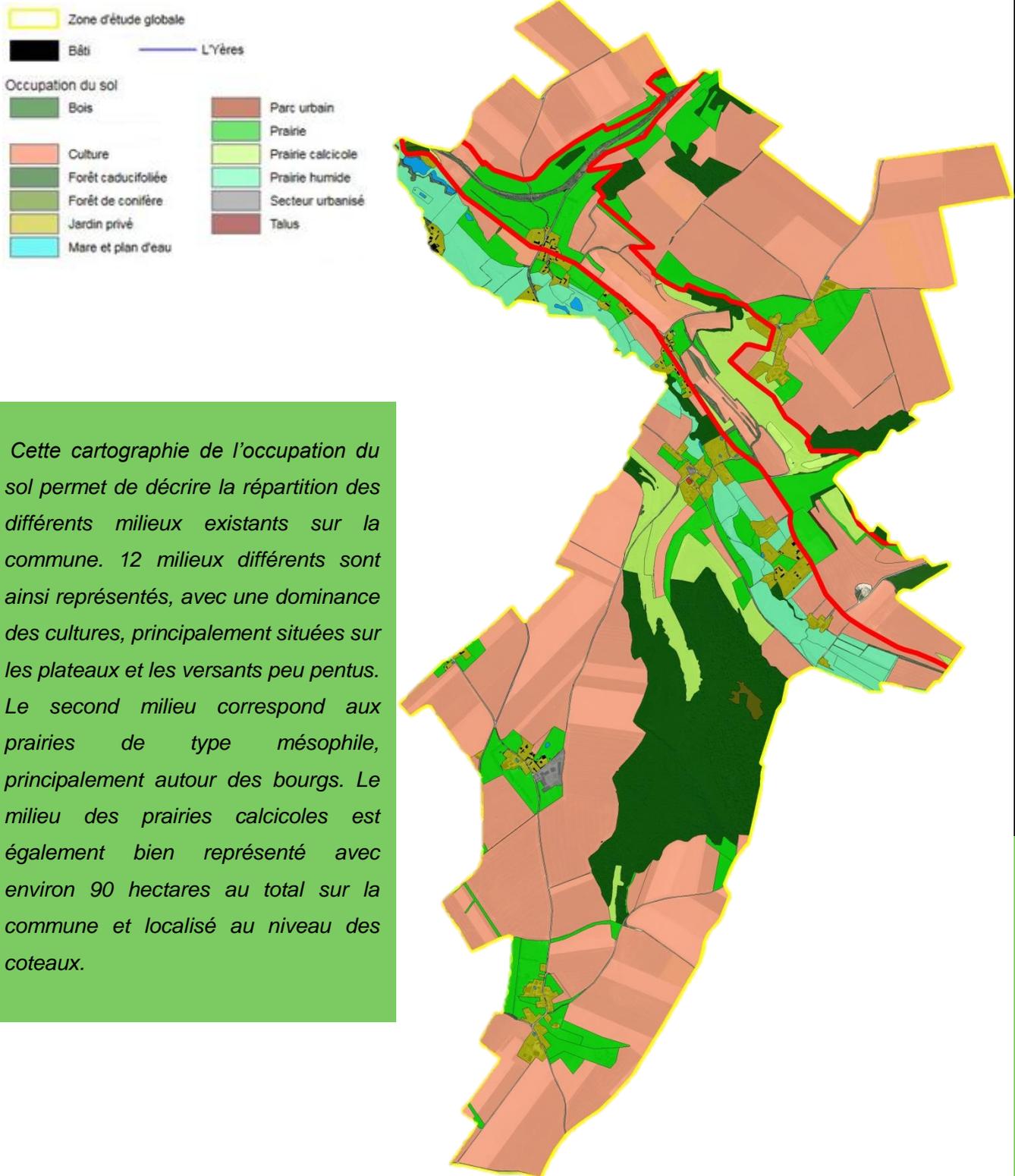
 L'Yères

 Natura 2000

 ZNIEFF de type I

 ZNIEFF de type II

OCCUPATION DU SOL POUR LA COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LE-GAILLARD



Cette cartographie de l'occupation du sol permet de décrire la répartition des différents milieux existants sur la commune. 12 milieux différents sont ainsi représentés, avec une dominance des cultures, principalement situées sur les plateaux et les versants peu pentus. Le second milieu correspond aux prairies de type mésophile, principalement autour des bourgs. Le milieu des prairies calcicoles est également bien représenté avec environ 90 hectares au total sur la commune et localisé au niveau des coteaux.

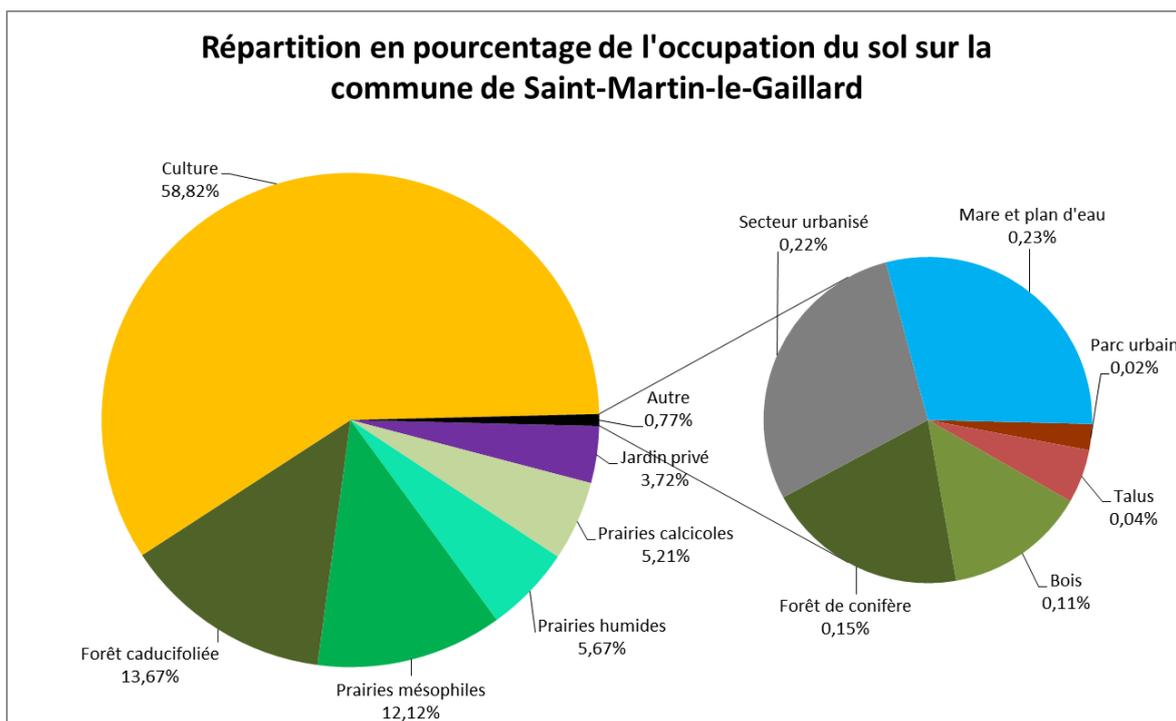
QUELQUES CHIFFRES ...

Les principaux milieux :

Au total, la commune s'étend sur une surface de 1678.50 hectares.

- Culture : 987.30 hectares
- Forêt caducifoliée : 229.53 hectares
- Prairie mésophile : 203.47 hectares
- Prairie humide : 95.21 hectares
- Prairie calcicole : 87.53 hectares
- Jardin privé : 62.46 hectares

L'urbanisation est peu représentée par rapport à tous ces milieux pouvant accueillir la biodiversité.



LES CULTURES

La commune de Saint-Martin-le-gaillard étant un regroupement, différents bourgs existent. Les cultures ne sont présentes qu'en périphérie de ces centres-bourgs. On retrouve principalement des cultures de blé, maïs et colza. Les plantes caractéristiques de ces milieux agricoles sont dites «messicoles», c'est-à-dire qu'elles poussent dans les champs. Elles sont adaptées aux milieux ouverts et régulièrement perturbés.

On retrouve principalement des Coquelicots, des Grandes Marguerites ou encore de la Camomille. Ces espèces ne sont pas sensibles aux différents traitements phytosanitaires, elles ne sont en aucun cas néfaste pour la culture en place.

En termes d'espèces animales, on retrouve le Lièvre d'Europe, le Chevreuil, la Perdrix grise, la Buse variable, les Piérides ...



Le Coquelicot



Le Chevreuil

Proposition de gestion :

Les bords de champs, bandes-enherbées et les talus non-exploités sont des zones d'habitats et de refuges pour certaines espèces. Les linéaires de haies sont essentiels pour le déplacement des espèces. La diversité des cultures permet l'accueil et une plus grande diversité d'espèces.



La Piéride de la rave



La Grande Marguerite



LES PRAIRIES

Les prairies sont le deuxième milieu le plus représenté sur la commune de Saint-Martin-le-Gaillard. On en distingue trois types :

Les prairies mésophiles qui occupent des positions topographiques de bas et milieux de pente. Les sols sont drainants mais épais afin de garder une réserve d'eau suffisante. On y retrouve le plus souvent des espèces de graminées, ayant une qualité fourragère importante comme le Pâturin commun, le Pâturin des prés, la Houlique laineuse, le Ray-gras anglais ...

Les prairies calcicoles, que l'on appelle également les pelouses sèches se développent sur des sols calcaires. La craie étant très poreuse, l'eau qui s'infiltré entraîne les nutriments, c'est pour cela que le sol est pauvre. Différentes associations végétales peuvent être présentes mais on retrouve généralement l'Origan, la Centaurée, la Scabieuse, des orchidées (moucheron, pyramidale, abeille, bouc ...), l'Hélianthème des Apennins ou encore la Polygale commune.

Les prairies humides sont présentes à proximité des cours d'eau, dans le lit majeur de l'Yères, elles sont souvent soumises à des périodes d'inondation plus ou moins longues, par les crues ou encore par les nappes alluviales. La fréquence et la durée des inondations déterminent le type de végétation. On y retrouve par exemple le Plantain d'eau, le Populage des marais...

Proposition de gestion :

D'une manière générale, les prairies doivent être gérées de façon extensive, c'est-à-dire avec un faible pâturage, pas ou peu d'apports engrais et un fauchage tardif.



Le Pâturin commun



L'Orobanche à
petites fleurs



Le Céphale



L'Orchis moucheron



Le Genévrier

LES FORETS ET BOIS

C'est un milieu que l'on peut diviser en trois catégories :

Les forêts caducifoliées, où les essences sont dites feuillues, c'est-à-dire que les feuilles des arbres tombent en hiver.

Les forêts de conifères sont composées de feuilles (ou aiguilles) que l'on dit persistantes, c'est-à-dire qu'elles ne tombent pas en hiver.

Les bois sont une catégorie particulière, pouvant être composés de plusieurs types d'essence, mais que l'on a différencié des forêts par la superficie. En effet, toute étendue inférieure à 5 hectares a été classée en bois.

Ces trois catégories sont présentes sur la commune de Saint-Martin-le-Gaillard.

La Carte géographique



L'Ail des ours



La Listère ovale



Proposition de gestion :

Dans le cas des bois et forêts privés, laisser des arbres morts sur pied ou au sol permet de créer des habitats pour la biodiversité mais aussi maintenir un équilibre sylvo-cynégétique. Les lisières permettent de créer des refuges et les mares forestières, d'abriter une biodiversité intéressante telle que les amphibiens et permettent aussi l'abreuvement de la faune sauvage.

Enfin, certains boisements sont trop éloignés les uns des autres, ce qui empêche la libre circulation des espèces. Il est souhaitable de créer des boisements entre les forêts ou des linéaires de haies

LES JARDINS PRIVÉS ET PARCS URBAINS

Ce sont des terrains généralement clos où l'on cultive des fleurs, des légumes, des arbres, des arbustes fruitiers et d'ornement ou un mélange de tout. Plus la diversité d'un jardin est grande, et plus le système va tendre vers un équilibre. En effet, une grande variété d'espèces, qu'elles soient potagères, fruitières, horticoles ou animales assurent la bonne santé d'un jardin.

Comme le mot « privé » l'indique, l'usage est exclusivement pour le propriétaire. La conception d'un jardin dépend des besoins, de la culture ou encore de la vision esthétique du propriétaire.

Selon les modes de gestion, diverses espèces patrimoniales ou non, peuvent embellir un jardin.

Les parcs urbains sont des espaces aménagés pour les habitants. En général, plus la diversité du fleurissement est importante, et plus la biodiversité est favorisée en raison du nombre



L'Alyte accoucheur

L'Ophrys abeille



L'Ortie

Proposition de gestion :

Pour maintenir un jardin en bonne santé, il n'est pas nécessaire d'avoir recours à des produits phytosanitaires. Rappelons que ces produits sont interdits à l'utilisation dans les communes et le seront le 1^{er} Janvier 2019 chez les particuliers. Il est possible d'avoir recours aux auxiliaires de cultures, c'est-à-dire des espèces qui se nourrissent des ennemis de nos cultures. Par exemple, les larves de coccinelles s'attaquent aux pucerons, les crapauds se nourrissent de limaces ou encore de chenilles...

De plus, il faut souligner qu'un joli jardin n'est pas forcément un jardin avec un gazon bien vert et bien tondu ...

LES SECTEURS URBANISES

Ce sont les zones dans lesquelles on retrouve des constructions comme les routes, les cimetières, les églises, les parkings, les trottoirs ... De nombreux oiseaux nichent dans ces constructions.

Cette catégorie contient souvent des espèces dites exotiques ou ornementales en raison de leur proximité avec les jardins privés et de leur gestion par les services communaux.

Proposition de gestion :

Comme rappelé précédemment, les traitements phytosanitaires sont interdits à l'utilisation dans les communes. La gestion des trottoirs peut donc se faire au moyen de balayeuses, de brûleurs thermiques... Il faut cependant veiller à conserver des zones naturelles afin de conserver des habitats pour la biodiversité. Enfin, remplacer les secteurs imperméables par des secteurs filtrants (enherbement des trottoirs, végétalisation ...)

La Chouette effraie



Le Grand Rhinolophe

Le Martinet noir



LES TALUS

Ce sont des terrains en pente, créés par des travaux de terrassement ou résultants de l'équilibre naturel de la terre.

Ces milieux, lorsque l'exposition et le substrat sont favorables peuvent accueillir une biodiversité patrimoniale, digne d'un coteau calcaire. Il est donc important de les préserver et de les gérer au mieux.

Proposition de gestion :

La méthode gestion est semblable à celle des prairies, c'est-à-dire de manière extensive, avec un faible pâturage, pas ou peu d'apports engrais et un fauchage tardif. Pour le pâturage, les espèces rustiques comme les caprins sont préférables étant donné la pente importante de certains talus.



L'Argus bleu commun



L'Orchis pyramidal

LES MARES, PLANS D'EAU ET RESEAU HYDROGRAPHIQUE

Une mare est une cuvette qui se remplit d'eau de pluie, de ruissellement ou de résurgence de nappe. Elle peut être anthropique ou naturelle, d'une taille inférieure à 0.5 hectares, d'une profondeur inférieure à 3 mètres.

Un plan d'eau ou étang est en général alimenté par le réseau hydrographique. La circulation de l'eau est très lente, voire nulle et la profondeur est supérieure à 5 mètres.

Un cours d'eau est un écoulement terrestre d'eau liquide entre une source et une embouchure. L'Yères prend sa source sur la commune d'Aubermesnil-aux-Erables et de jette dans la Manche à Criel-sur-Mer. L'Yères est donc un fleuve.

Proposition de gestion :

Le Curage des mares permet de ne pas avoir trop de sédiments qui entraineraient à terme le comblement. Dans le cas d'une mare en mauvais état, une restauration peut être envisagée dans le but de réobtenir des conditions favorables à l'installation d'espèces typiques. . La restauration de la continuité écologique est une priorité car elle permet la libre circulation des poissons et des sédiments dans le fleuve.

Certaines mares étant éloignées, la création de mares corridors permet de ne pas les délaissier en termes de biodiversité.

Limiter les espèces exotiques : Poissons, tortues, végétaux.



L'Iris des marais



L'Agrion porte-coupe



Le Héron cendré

LES ESPECES PRESENTES SUR LA COMMUNE

Espèces	Nombre
Amphibiens	2
Coléoptères	13
Lépidoptères & Odonates	142
Mammifères	13
Orthoptères	14
Chiroptères	11
Oiseaux	121
Reptiles	2
Flore	235
Poissons	13
Gastéropodes	2

Au total, ce sont 568 espèces qui ont été comptabilisées sur la commune de Saint-Martin-le-Gaillard.

Les espèces surlignées en bleu sont celles qui ne sont pas communes. Ces espèces sont présentes dans les listes rouges des espèces menacées en Normandie.

La flore :

Acer campestre L.
Achillea millefolium L.
Aconitum napellus L. subsp. lusitanicum Rouy
Aesculus hippocastanum L.
Agrimonia eupatoria L.
Agrostis gigantea Roth
Agrostis stolonifera L.
Alisma lanceolatum With.
Alliaria petiolata (Bieb.) Cavara et Grande
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.
Alopecurus bulbosus Gouan
Alopecurus geniculatus L.
Alopecurus pratensis L.
Anagallis arvensis L.
Angelica sylvestris L.
Anthoxanthum odoratum L.
Apium nodiflorum (L.) Lag.
Arctium lappa L.
Arctium nemorosum Lej.
Arenaria serpyllifolia L.
Arrhenatherum elatius (L.) Beauv. ex J. et C. Presl

Artemisia vulgaris L.
Arum maculatum L.
Asplenium scolopendrium L.
Athyrium filix-femina (L.) Roth
Bellis perennis L.
Berula erecta (Huds.) Coville
Betula pendula Roth
Bidens cernua L.
Bolboschoenus maritimus (L.) Palla
Brachypodium sylvaticum (Huds.) Beauv.
Briza media L.
Bromus ramosus Huds.
Bryonia dioica Jacq.
Calamagrostis epigejos (L.) Roth
Callitriche platycarpa Kütz.
Caltha palustris L.
Calystegia sepium (L.) R. Brown
Cardamine amara L.

Cardamine hirsuta L.
Cardamine pratensis L.
Carduus nutans L.
Carex acutiformis Ehrh.
Carex cuprina (Sándor ex Heuffel) Nendtvich ex A. Kerner
Carex demissa Vahl ex Hartm.
Carex hirta L.
Carex paniculata L.
Carex pseudocyperus L.
Carex riparia Curt.
Carex spicata Huds.
Carex strigosa Huds.
Carpinus betulus L.
Centaurea jacea L.
Chaerophyllum temulum L.
Chenopodium album L.
Chrysosplenium oppositifolium L.
Circaea lutetiana L.
Cirsium arvense (L.) Scop.
Cirsium oleraceum (L.) Scop.

Cirsium palustre (L.) Scop.
Cirsium vulgare (Savi) Ten.
Clematis vitalba L.
Cornus sanguinea L.
Corylus avellana L.
Crataegus monogyna Jacq.
Cynosurus cristatus L.
Dactylis glomerata L.
Deschampsia cespitosa (L.) Beauv.
Dipsacus fullonum L.
Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenkins
Eleocharis palustris (L.) Roem. et Schult.
Eleocharis uniglumis (Link) Schult.
Elodea canadensis Michaux
Epilobium angustifolium L.
Epilobium hirsutum L.
Epilobium parviflorum Schreb.
Equisetum palustre L.
Equisetum telmateia Ehrh.
Euonymus europaeus L.
Eupatorium cannabinum L.
Euphorbia amygdaloides L.
Fagus sylvatica L.
Fallopia japonica
Festuca arundinacea Schreb.
Festuca gigantea (L.) Vill.
Festuca pratensis Huds.
Filipendula ulmaria (L.) Maxim.
Fraxinus excelsior L.
Galeopsis tetrahit L.
Galium aparine L.
Galium mollugo L.
Galium palustre L.
Galium uliginosum L.
Geranium dissectum L.
Geranium molle L.
Geranium robertianum L.
Geum rivale L.

Geum urbanum L.
Glechoma hederacea L.
Glyceria fluitans (L.) R. Brown
Glyceria maxima (Hartm.) Holmberg
Hedera helix L.
Heracleum sphondylium L.
Holcus lanatus L.
Hypericum perforatum L.
Hypericum tetrapterum Fries
Impatiens glandulifera Royle
Isolepis setacea (L.) R. Brown
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffmann
Juncus articulatus L.
Juncus conglomeratus L.
Juncus effusus L.
Juniperus communis
Juncus inflexus L.
Juncus subnodulosus Schrank
Lamium album L.
Lapsana communis L.
Lathyrus pratensis L.
Lemna minor L.
Leontodon autumnalis L.
Leucanthemum vulgare Lam.
Ligustrum vulgare L. var. vulgare
Lolium perenne L.
Lotus corniculatus L.
Lotus pedunculatus Cav.
Ludwigia peploides (Kunth) P.H. Raven
Lychnis flos-cuculi L.
Lycopus europaeus L.
Lysimachia nummularia L.
Lysimachia vulgaris L.
Lythrum salicaria L.
Malva sylvestris L.
Medicago lupulina L.

Mentha aquatica L.
Mentha arvensis L.
Milium effusum L.
Myosotis scorpioides L.
Nasturtium officinale R. Brown
Nuphar lutea (L.) Smith
Oenanthe fistulosa L.
Persicaria amphibia (L.) S.F. Gray
Persicaria bistorta (L.) Samp.
Persicaria hydropiper (L.) Spach
Phalaris arundinacea L.
Phleum pratense L.
Phragmites australis (Cav.) Steud.
Picea abies (L.) Karst.
Picris echioides L.
Pimpinella major (L.) Huds.
Plantago lanceolata L.
Plantago major L.
Poa trivialis L.
Polygonatum multiflorum (L.) All.
Polygonum aviculare L.
Populus alba L.
Populus tremula L.
Potamogeton pusillus L.
Potentilla anserina L.
Potentilla erecta (L.) Räuschel
Potentilla reptans L.
Primula veris L.
Prunella vulgaris L.
Prunus avium (L.) L.
Prunus spinosa L.
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn
Pulicaria dysenterica (L.) Bernh.
Quercus robur L.
Ranunculus acris L.
Ranunculus auricomus L.
Ranunculus peltatus

Schrank
Ranunculus repens L.
Ranunculus sceleratus L.
Ribes rubrum L.
Rosa canina L. s. str.
Rubus fruticosus L.
Rumex acetosa L.
Rumex hydrolapathum Huds.
Salix alba L.
Salix babylonica L. var. babylonica
Salix caprea L.
Sambucus nigra L.
Samolus valerandi L.
Scirpus sylvaticus L.
Scrophularia auriculata L.
Scutellaria galericulata L.
Senecio jacobaea L.
Silene dioica (L.) Clairv.
Silene latifolia Poiret
Solanum dulcamara L.
Sonchus asper (L.) Hill
Sparganium erectum L.
Stachys palustris L.
Stachys sylvatica L.
Stellaria alsine Grimm
Stellaria graminea L.

Stellaria media (L.) Vill. subsp. media
Symphytum officinale L.
Tilia cordata Mill.
Trifolium fragiferum L.
Trifolium pratense L.
Trifolium repens L.
Typha latifolia L.
Ulmus glabra Huds.
Ulmus minor Mill.
Urtica dioica L.
Valeriana repens Host
Verbena officinalis L.
Veronica anagallis-aquatica L.
Veronica beccabunga L.
Veronica montana L.
Veronica officinalis L.
Viscum album L.
Acer pseudoplatanus L., 1753
Ajuga reptans L., 1753
Anemone nemorosa L., 1753
Arabidopsis thaliana (L.) Heynh., 1842
Asplenium ruta-muraria L., 1753

Blechnum spicant (L.) Roth, 1794
Cardamine impatiens L., 1753
Carex remota L., 1755
Carex sylvatica Huds., 1762
Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959
Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834
Galium odoratum (L.) Scop., 1771
Glebionis segetum (L.) Fourr., 1869
Ilex aquifolium L., 1753
Lonicera periclymenum L., 1753
Papaver rhoeas L., 1753
Ranunculus tuberosus Lapeyr., 1813
Rosa arvensis Huds., 1762
Rumex sanguineus L., 1753
Sinapis alba L., 1753
Stellaria holostea L., 1753
Valeriana dioica L., 1753
Veronica chamaedrys L., 1753

Les papillons et libellules :

Abraxas grossulariata
Abrostola triplasia
Acasis viretata
Acentria ephemerella
Acleris rhombana
Acronicta euphorbiae
Adaina microdactyla
Agapeta hamana
Aglais io
Aglais urticae
Agriphila geniculea
Agriphila inquinatella
Agriphila tristella
Agrochola circellaris
Agrochola lychnidis

Agrochola macilenta
Agrotis puta
Anthocharis cardamines (Linnaeus, 1758)
Aphantopus hyperantus
Araschnia levana
Argynnis paphia
Aricia agestis (Denis & Schifferrmüller, 1775)
Asteroscopus sphinx
Autographa gamma
Axylia putris
Callophrys rubi (Linnaeus, 1758)
Calopteryx virgo virgo

Camptogramma bilineata (Linnaeus, 1758)
Celastrina argiolus
Charanyca trigrammica
Chiasmia clathrata
Chloroclystis v-ata
Chrysoteuchia culmella
Cilix glaucata
Coenonympha arcania
Coenonympha pamphilus
Colias alfacariensis
Colias crocea
Colias hyale
Colotois pennaria
Cosmorhoe ocellata

Crambus perlellus
Craniophora ligustri
Cupido minimus (Fuessly, 1775)
Cyclophora linearia
Deltote deceptoria (Scopoli, 1763)
Diachrysia chrysitis
Diacrisia sannio
Drepana falcataria
Eilema complana
Eilema griseola
Ematurga atomaria (Linnaeus, 1758)
Enallagma cyathigerum
Ennomos fuscantaria
Erynnis tages (Linnaeus, 1758)
Euphydryas aurinia (Rottemburg, 1775)
Eupithecia absinthiata
Eupithecia succenturiata
Euplagia quadripunctaria
Eurrhyncha hortulata
Gonepteryx rhamni
Gymnoscelis rufifasciata
Hemithea aestivaria
Hesperia comma
Horisme tersata
Hypena proboscidalis
Idaea aversata
Idaea biselata
Idaea dimidiata
Issoria lathonia
Laothoe populi
Lasiommata megera
Leptidea sinapis (Linnaeus, 1758)
Ligdia adustata
Lomaspilis marginata
Lysandra bellargus
Lysandra coridon
Macaria alternata

Mamestra brassicae
Maniola jurtina
Melanargia galathea
Melanthia procellata
Mesapamea secalis
Mitochrista miniata
Mythimna albipuncta
Mythimna impura
Nemophora metallica
Noctua fimbriata
Noctua janthe
Noctua pronuba
Nomophila noctuella
Nycterosea obstipata
Ochlodes sylvanus
Ochropleura plecta
Opisthograptis luteolata
Pararge aegeria (Linnaeus, 1758)
Peribatodes rhomboidaria
Perinephela lancealis
Perizoma bifasciata
Phlogophora meticulosa
Phlyctaenia coronata
Phragmatobia fuliginosa
Phytometra viridaria
Pieris brassicae
Pieris napi
Pieris rapae
Pleuroptya ruralis
Pleurota aristella
Plusia festucae
Polygonia c-album
Polyommatus icarus
Pyrausta aurata
Pyrausta despicata
Pyrausta purpuralis
Pyronia tithonus
Rivula sericealis
Satyrium w-album
Scopula ornata (Scopoli, 1763)
Scotopteryx mucronata

(Scopoli, 1763)
Siona lineata
Siona lineata (Scopoli, 1763)
Sitochroa palealis
Spialia sertorius (Hoffmannsegg, 1804)
Thalera fimbrialis
Thyatira batis
Thymelicus acteon
Thymelicus lineola
Thymelicus sylvestris
Tiliacea aurago
Timandra comae
Triaxomera parasitella
Udea ferrugalis
Vanessa atalanta (Linnaeus, 1758)
Vanessa cardui
Xanthorhoe ferrugata
Xestia c-nigrum
Zygaena filipendulae
Zygaena minos
Zygaena transalpina hippocrepidis
Zygaena trifolii (Esper, 1783)
Zygaena viciae
Thecla betulae (Linnaeus, 1758)

Quelques exemples de papillons sont illustrés en dernière page de ce rapport

Les chauves-souris :

Grand rhinolophe

Murin à oreilles échancrées, Vespertilion à oreilles échancrées

Murin de Daubenton

Murin de Natterer, Vespertilion de Natterer

Pipistrelle commune

Pipistrelle de Kuhl ou de Nathusius

Pipistrelle de Nathusius

Sérotine commune

Oreillard gris

Grand murin

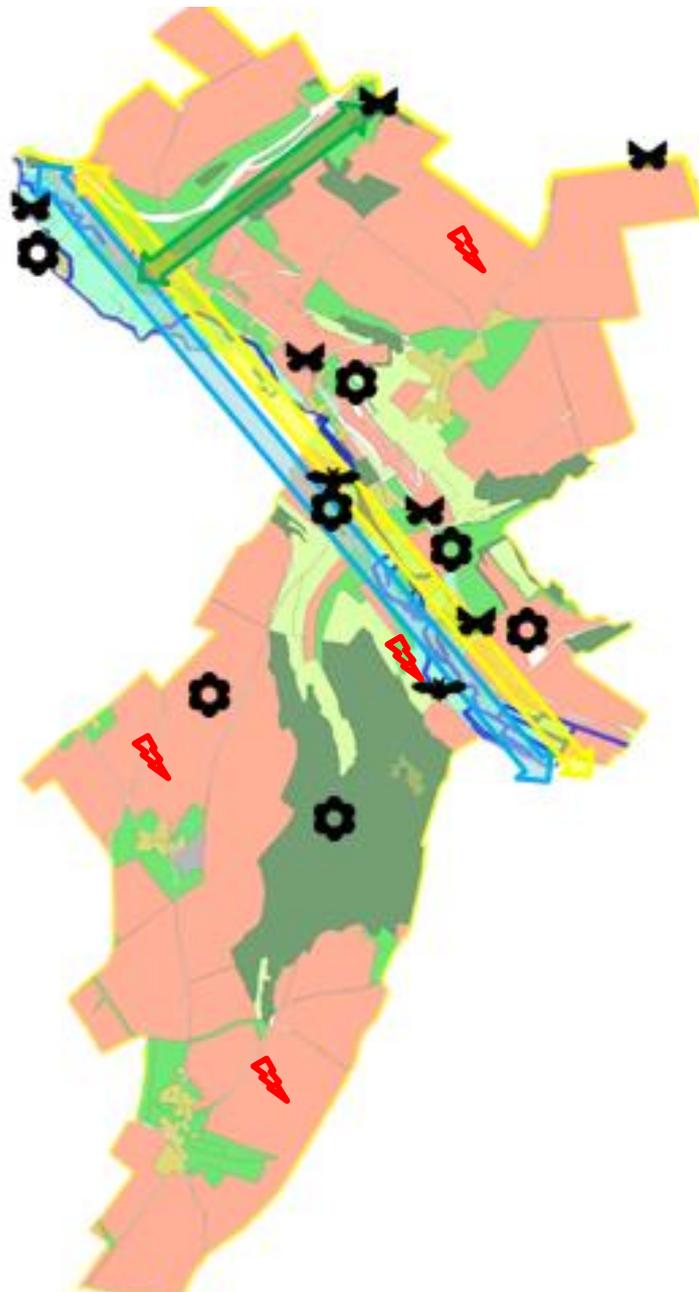
Murin à moustaches

Les espèces et les milieux décrits précédemment sont présents sur la commune de Criel-sur-Mer. Ces données ont permis de réaliser une cartographie des principaux réservoirs et corridors.

Les corridors permettent aux espèces de se déplacer d'un milieu à un autre. Certaines ruptures existent, telles que les grandes cultures, les voiries, les ouvrages hydrauliques ... La carte ci-dessous illustre ces réservoirs, corridors et ruptures.

Les principaux réservoirs et corridors de déplacements des espèces

-  Trame du chemin vert
-  Trame calcicole
-  Principales ruptures de corridors
-  Rhopalocères
-  Flore
-  Chiroptères



LES ANIMATIONS

Au cours des mois de Février 2018 à Août 2018, diverses animations ont pu être proposées au grand public et aux scolaires.

Ce sont 11 animations qui se sont déroulées dans les communes. Les randonnées botaniques, la chasse aux papillons, la nuit de la grenouille, la nuit de la chouette et la nuit de la chauve-souris ont réunis environ 340 personnes de tous âges autour de la thématique de la biodiversité. Sur la commune de Saint-Martin-le-Gaillard, 5 animations ont été proposées dont 2 randonnées, la nuit de la chauve-souris et 2 chasses aux papillons (l'une a été annulée en raison des conditions météo).



IMAGE 1 : RANDONNEE, LE 05 MAI 2018



IMAGE 2 : NUIT DE LA CHAUVE-SOURIS, LE 25 MAI 2018



IMAGE 3 : CHASSE AUX PAPILLONS, LE 16 JUIN 2018

Aucune animation n'a été réalisée à l'école de Saint-Martin-le-Gaillard car les enfants étaient trop jeunes. Les animations ont été faites aux enfants du Centre PASTEL inscrits à l'atelier Nature.

POURSUITE DU PROJET

Les inventaires et animations 2018 se terminent à la fin du mois d'août.

Malgré tout, la collecte de données participatives se poursuit. Les habitants sont invités à poursuivre leurs inventaires au sein des jardins, trottoirs, lieux publics ... et à envoyer les photographies de leurs observations à la même adresse que précédemment (biodiversite.yeres@orange.fr). De la même façon qu'au cours du projet, le nom de l'espèce leur sera transmis et celle-ci sera cartographiée dans le but d'alimenter l'Atlas.

De plus, un blog a été créé. Chaque mois, un pêle-mêle des données reçues sera réalisé et publié. La cartographie des données sera également mise à jour régulièrement.

<https://biodiversite-yeres.blog4ever.com/>

ACCUEIL ARTICLES

!! WANTED !!

WANTED

Une espèce sauvage, végétale ou animale, dans votre jardin, sur votre trottoir, dans un parc public, etc... ??

Prenez une **photographie** et envoyez-nous votre observation. Si vous connaissez son nom, n'hésitez pas à le partager également. Sinon, nous vous communiquerons le nom de votre découverte. Vous pouvez également localiser votre observation, en cliquant sur le lien : [Cartographie interactive](#) (un compte sur google est nécessaire pour pouvoir utiliser ce lien).

Pour nous envoyer vos observations vous devez devenir membre de ce blog. Si vous ne souhaitez pas vous inscrire, envoyez-nous vos observations sur l'adresse mail suivante : biodiversite.yeres@orange.fr. Les informations essentielles à nous transmettre sont données dans l'image liée à cet article.

ARTICLES
» Tous les articles

MEMBRES
6 membres

23/07/2018 11 visites 2 Poster un commentaire 2 Taille



LE DEMI-DEUIL



L'ARGUS BLEU COMMUN



LE CEPHALE



ROBERT-LE-DIABLE



LE TIRCIS



L'AMARYLLIS



LE PAON DU JOUR



LA PIERIDE DUCHOU



LE PROCRIS



LA SYLVAINES



LE MYRTIL



LE THECLA DE LA RONCE



LE SOUCIS



LE TRITAN



LE VULCAIN



LE SOUFFRE



LA BELLE-DAME



L'AURORE



LA MEGERE



LA PIERIDE DE LA RAVE



LE CITRON



LA PIERIDE DU NAVET



LE DAMIER DE LA
SUCCISE



LA ZYGÈNE DU LOTIER



LE POINT DE HONGRIE



LA CARTE
GEOGRAPHIQUE



L'AZURE BLEU CELESTE



LE COLLIER DE CORAIL